



Réunion du comité de pilotage

Jeudi 30 juin 2016 – 14h00-16h00

Relevé de conclusions

Liste des participants

Caf 63	Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme	Aurélie BORDAS	Responsable du pôle appui au projet Caf
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Auvergne	Arnaud VILLAUME	Attaché de Direction Action Sanitaire et Sociale Responsable du Pôle Prévention/Autonomie
CD 03	Conseil départemental de l'Allier	David BARAGOIN	Responsable de l'observatoire social
CD 03	Conseil départemental de l'Allier	Nicole TABUTIN	Vice-présidente du Conseil départemental de l'Allier chargée des Solidarités, des Personnes âgées, des Personnes Handicapées et de la Petite Enfance
CD 07	Conseil départemental de l'Ardèche	Jean-Noël CHAMBA	Chargé de mission observation sociale
CD 15	Conseil départemental du Cantal	Michel LAFLORENCIE	Chef de projet Pôle solidarité départementale
CD 63	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Luc ASTOUL	Responsable qualité action sociale
CD 42	Conseil départemental de la Loire	Bertrand COURT	Chargé d'études - Observatoire d'action sociale et de santé
CR	Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes	Adelyne JAMES	Chargée de mission Pôle Formations sanitaires et sociales
DRDJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes	Alain PARODI Pascal ARROS Éric RUTAUULT	Directeur régional et départemental Responsable la mission Communication, Observation, Études Statistiques Adjoint au responsable de la mission Communication, Observation, Études Statistiques
Insee	Insee Auvergne-Rhône-Alpes	Bertrand KAUFFMANN Arnaud STEPHANY Cyril GICQUIAUX	Directeur régional adjoint Responsable de l'établissement de Clermont-Ferrand Chargé d'études
MSA	Mutualité sociale agricole Auvergne	Patrice GRELON	Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale - Directeur adjoint de la MSA Auvergne
ORS	Observatoire régional de la santé d'Auvergne	Sylvie MAQUINGHEN Laure VAISSADE	Directrice Chargée d'études, Animatrice de la PFoss
Rectorat	Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand	Aude CADORET Isabelle COUDERC	Chargée d'études statistiques Conseillère technique
CDR	Centre de ressources Rhône-Alpes Auvergne	Olivier GIRAULT	Chargé d'études
Uriopss	Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux Auvergne-Limousin	Albine MARLIER	Assistante formation et communication

Liste des partenaires excusés

DRSM	Direction régionale du service du contrôle médicale d'Auvergne	Patricia VIDAL	Médecin conseil
Creai	Centre régional d'études, d'actions et d'informations (en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) Auvergne-Rhône-Alpes	Sophie LETURGEON	
CD 38	Conseil départemental de l'Isère	Marion CHANAL	Chargée de mission Observation et évaluation
ARS	Agence régionale de la santé d'Auvergne-Rhône-Alpes	Marie-Laure RONGÈRE	Responsable du service études et prospective
CD 43	Conseil départemental de la Haute-Loire	Pierre LIOGIER	Directeur de la vie sociale
Direccte	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Auvergne-Rhône-Alpes	Marie-Christine RIOL	Médecin inspecteur régional du travail
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes	Denis FRANCON Maxime DUPLAIN	Service habitat construction ville durable
Pôle emploi	Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes	Vincent GIQUET Murielle SAINT-PIERRE	Service Statistiques, Études et Évaluation

Ordre du jour

- Introduction – Alain PARODI
- Présentation de la nouvelle organisation de la PFoss et de la charte et échanges – Laure VAISSADE
- Point d'information sur la journée Drees du 29 juin 2016 – Pascal ARROS
- Point sur l'avancement des travaux de la PFoss – Laure VAISSADE
- Présentation de l'étude « En Auvergne, un ménage sur sept recourt aux services à la personne » – Cyril GICQUIAUX
- Présentation de l'étude « Le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne » – Sylvie MAQUINGHEN et Laure VAISSADE
- Conclusions – Alain PARODI

Introduction

Alain PARODI, Directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes, introduit ce premier comité de pilotage de la nouvelle PFoss Auvergne-Rhône-Alpes. Il souligne la place importante de l'observation des phénomènes sanitaires et sociaux pour nourrir les prises de décisions. Il évoque l'enjeu de cette première réunion du comité de pilotage. Il s'agit de bâtir le socle de l'organisation de la nouvelle PFoss Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre d'une grande région où une nouvelle identité régionale va émerger.

Présentation de la nouvelle organisation de la PFoss et de la charte

Laure VAISSADE, animatrice de la PFoss, indique que l'objectif de cette réunion du comité de pilotage est de valider la nouvelle organisation de la PFoss. Une réunion du comité de pilotage plus « classique » se tiendra en décembre pour faire le bilan de l'année 2016 et fixer les objectifs de travail de 2017.

Laure VAISSADE présente le contenu du projet de nouvelle charte de fonctionnement de la PFoss. Ce document a été préalablement envoyé aux membres du comité de pilotage.

Avec la fusion des régions le 1^{er} janvier 2016, la plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne et le Club de l'observation sociale de Rhône-Alpes se sont rassemblés pour constituer la nouvelle Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes (PFoss).

La fusion des deux dispositifs se fait en veillant à :

- conserver les points forts des deux anciens dispositifs ;
- maintenir les dynamiques partenariales qui existaient dans les deux anciennes régions ;
- étendre à l'ensemble de la grande région les activités réalisées par les deux anciens dispositifs.

Le projet de charte présenté a donc été élaboré à partir des deux anciens textes.

➤ **Le préambule** précise les textes réglementaires relatifs aux plates-formes d'observation sociale sanitaire (circulaires DAS-Drees des 22/09/1999 et 11/07/2006).

➤ **Les missions**

La mission principale des plates-formes d'observation est de produire une connaissance partagée et utile aux acteurs régionaux et départementaux et locaux des phénomènes sociaux et sanitaires favorisant ainsi une plus grande cohérence et complémentarité des actions des partenaires.

Les missions de la PFoss sont détaillées :

- organiser des travaux collectifs d'observation sociale ou sanitaire en facilitant les échanges et la diffusion d'informations entre ses partenaires ;
- contribuer à la mise à disposition des décideurs et de l'ensemble des acteurs d'une information facilement mobilisable ;
- promouvoir l'observation sociale et sanitaire en tant qu'outil de décision partagé entre toutes les institutions en charge de politiques publiques en matière sociale et de santé ;
- analyser les besoins en matière de données sociales et de santé et d'alerter sur les problématiques importantes au niveau régional (observation, études) ;
- selon les moyens disponibles, conduire des travaux d'études communs reconnus comme prioritaires et d'intérêt partagé ;
- partager les capacités d'expertise, les pratiques et les compétences dans le domaine de l'observation sanitaire et sociale ;
- consolider le réseau d'observation régional ;
- travailler en cohérence avec les projets régionaux et les plans, schémas et dispositifs qui les composent ainsi qu'avec les documents de planification.

Laure VAISSADE précise que la PFoss ne se substitue pas aux observatoires existants ni aux missions observations et statistiques des différents partenaires. Elle travaille en complément et doit être perçue comme un facilitateur pour partager les observations dans le domaine social et sanitaire au sein du réseau de partenaires, pour coordonner les travaux d'observation et pour mutualiser les compétences dans l'observation sociale et sanitaire.

➤ **L'adhésion à la PFoss** et la participation aux événements se font sur la base du volontariat

➤ **L'organisation de la PFoss**

- Le comité de pilotage est l'instance décisionnelle et l'organe de réflexion de la PFoss. Toute institution adhérente à la PFoss peut être membre du comité de pilotage. Laure VAISSADE souligne le rôle essentiel du comité de pilotage pour définir les orientations générales de travail et les thématiques à investiguer dans le but de répondre aux besoins de connaissance de ses membres. Le copil a donc un rôle fondamental pour repérer les besoins d'observation sociale ou sanitaire et pour identifier les problématiques importantes en vue d'élaborer le programme de travail de la PFoss. Il s'agit d'identifier le dénominateur commun pour programmer des projets collectifs fédérateurs.

La participation au copil se fait sur la base du volontariat mais elle implique un engagement des partenaires : participation aux réunions, contribution au repérage des besoins d'observation, contribution à la mise en œuvre opérationnelle du programme de travail (groupes de travail, séminaires, ateliers...), mise à disposition des données...

- Des groupes de travail ad-hoc sont constitués pour répondre aux besoins identifiés par le copil : réalisation d'études, développement d'outils collaboratifs et collectifs. Un groupe de travail spécifique animé par le SGAR et conjointement coordonné par la DRDJSCS et l'Insee (rédacteurs en chef) réalise de manière régulière un « portrait social » avec la participation des services de l'État producteurs de données, la PJJ, l'ARS, les CAF ou d'autres partenaires en fonction des sujets traités.

- Des journées d'échanges, séminaires, ateliers sont organisés et contribuent au partage des expertises, pratiques et compétences et à la mise à disposition d'une information facilement mobilisable.
- **Règles de partage et de diffusion des informations**
- Les partenaires sont possesseurs de leurs données et les cessions de données nécessitent un conventionnement.
 - La publication des travaux de la PFoss se fait sous l'identification « Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes » avec le logo de la PFoss et la mention des partenaires impliqués dans le groupe de travail.
 - Il est précisé que les modalités de diffusion propres à chaque partenaire sont respectées.
- **Les modalités de travail**
- Les visio-conférences seront privilégiées.
 - Les événements et réunions seront organisés à Lyon, Clermont-Ferrand ou en département selon la constitution des groupes.
 - L'animatrice de la PFoss pourra contribuer à la réalisation de certains travaux.
- **Partenaires adhérents de la PFoss**
- Seront invités à adhérer à la PFoss :
 - les membres de l'ancienne PFoss Auvergne ;
 - les membres de l'ancien Cosra ;
 - des nouveaux partenaires : Pôle régional de compétences, Draaf, Carsat Rhône-Alpes, Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand, Conseil départemental de l'Ain (non adhérent au Cosra), les DDSC, DDCSPP et DDT (non adhérents au Cosra) et l'Agence d'urbanisme de Grenoble.
 - Seront membres du comité de pilotage :
 - les partenaires de l'ancien comité de pilotage auvergnat (qui, pour certains, ont fusionné avec leur homologue rhônalpin) ;
 - les partenaires qui ont exprimé leur souhait de rejoindre le comité de pilotage : Conseil départemental de l'Isère (ou un représentant de l'Obs'Y), Conseil départemental de l'Ardèche, Conseil départemental de la Loire, Centre de ressources Rhône-Alpes Auvergne (représentant l'ensemble des Caf de Rhône-Alpes).

Échanges sur la nouvelle organisation de la PFoss et sur la charte

Les membres du comité de pilotage sont invités à réagir sur le texte de charte proposé.

Certaines erreurs ou coquilles signalées seront corrigées. Des remarques et suggestions sur la forme ont été proposées et validées par le comité de pilotage : elles seront intégrées en couleur dans la nouvelle version de charte (Cf. document joint).

Il est proposé d'inviter les CPam (un ou des représentants) à adhérer à la PFoss et à être membre du comité de pilotage.

Le recensement des besoins d'information et de connaissance sera réalisé auprès de l'ensemble des adhérents de la PFoss. Ce point sera précisé dans la charte (Article 3). Le comité de pilotage aura ensuite la mission de retenir les pistes de travail qu'il juge prioritaire et d'arrêter le plan de travail.

La version finale de charte sera adressée en septembre à l'ensemble des membres du comité de pilotage pour validation.

Point d'information sur la journée des plates-formes d'observation à la Drees

Pascal ARROS fait un retour d'information sur la réunion des plates-formes d'observation qui s'est tenue à la Drees le 29 juin 2016.

Un tour de table a été réalisé à la Drees pour que chaque région puisse présenter l'état d'avancement de l'organisation de sa plate-forme dans le cadre des nouvelles régions.

La PFoss Auvergne-Rhône-Alpes est la plus avancée en termes d'organisation. La non-concurrence des deux anciens dispositifs et leur complémentarité ont facilité le regroupement.

Deux difficultés sont évoquées par les autres régions :

- le choix du mode d'animation de la plate-forme : appel à un prestataire ou en interne
- la distance géographique et la taille des régions : interrogation sur un mode d'animation qui permette d'avoir un réseau vivant et participatif.

Point sur l'avancement des travaux de la PFoss

➤ Les groupes de travail en cours

- Services à la personne en Auvergne
L'étude pilotée par l'Insee a fait l'objet d'une publication ([Consulter l'étude ici](#) et Cf. diaporama)
- Renoncement aux soins des publics précaires
L'étude co-pilotée par l'ARS et la DRDJSCS est en cours de réalisation (Cf. diaporama).
- Non-recours aux droits sociaux
Une publication sous forme de « Focus de la PFoss » sera prochainement en ligne. Elle servira de document d'information utile pour la promotion d'un baromètre du non-recours aux droits à déployer.
- Déploiement d'un baromètre des non-recours aux droits
Une note méthodologique est en cours d'élaboration par l'animatrice de la PFoss avec l'appui du groupe de travail. Elle sera finalisée au second semestre 2016.
- Prévention de la dépendance chez les personnes âgées
Une réunion du groupe est prévue le 4 juillet 2016 pour redéfinir les axes de travail à la lumière de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement, de la mise en place des conférences des financeurs et des besoins des partenaires.
- Portrait social sur la mixité sociale
Le portrait social est en cours de rédaction par les différents contributeurs. La publication est prévue pour la fin d'année, en essayant de le finaliser avant le 29 novembre, date du séminaire de la PFoss sur le thème de la mixité sociale.
- Tableau de bord social
La mise à jour du tableau de bord social Données 2013 est en cours de réalisation.
La mise à jour du tableau de bord social Données 2014 sera réalisée sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes et sera disponible fin 2016.

➤ Manifestations et événements de la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

- Journées d'échanges
Deux journées ont été organisées à Lyon les Jeudi 24 mars 2016 et mardi 21 juin 2016
La prochaine aura lieu à Clermont-Ferrand le 13 octobre 2016.
- Séminaire de l'observation sur la mixité sociale
Mardi 29 novembre 2016 à Lyon

➤ Outils de communication

- Publication d'une lettre électronique par la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes, collectivement produite et dont l'éditorial est rédigé à tour de rôle par les partenaires.
- Les deux anciens sites internet existent encore. Un site internet unique sera construit pour la PFoss Auvergne-Rhône-Alpes. Un espace collaboratif pour partager des documents pourra aussi être prévu.
- Présentation des résultats d'études et des activités de la PFoss

Présentation d'études PFoss

- En Auvergne, un ménage sur sept recourt aux services à la personne - Cyril GICQUIAUX (Cf. diaporama)
- Le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne - Sylvie MAQUINGHEN et Laure VAISSADE (Cf. diaporama)

Conclusions

Alain PARODI remercie l'ensemble des participants de leur présence.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu

jeudi 15 décembre à 14h
DRDJSCS (Salle 201 ; rez-de-chaussée)
Cité administrative - 2 rue Pélissier
à CLERMONT-FERRAND